

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Paris 8, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Fr. 1.50	4	7	14
étranger	3	8	16

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyen, soit une surtaxe de 20 cent.

Compte de chèques postal Sfia 24.

G.T.K.

des Revues

Industrie Rundschau. — Zurich, Institut Orelli : 30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

font assister au travail

épiléssant dans les éch-

anisations, les ateliers de

destinés à la naviga-

ture, le service des am-

boulevards par ce qu'il

montait à l'appartement

de bague dans sa poche,

allait d'ici ce soir avoir

valut cinq cent francs.

environ ?

la bague au mont de

très loin, et comment

faire ?

les Revues

Industrie Rundschau. —

Zurich, Institut Orelli :

30 centimes.

Amphibie (numéro 2) de la

e est d'une richesse ex-

positions et le texte con-

un tableau, aussi com-

services que les femmes

endant la guerre. Une

graphiques supérieure

brivement en revue les propositions par les motions.

élis d'Etat par le peuple se trouve évidemment quelque peu délicate ce point, puisqu'il est difficile il ne faut pas oublier proposé par les motions que dans la plupart des

Confédérés enseigne que des conseillers d'Etat aient été. Elle donne une indépendance vis-à-vis autre part, on me signifie, le danger que le peuple s'inquiète de perdre deux popularités. On me signalait le cas sur la police forestière depuis que le chef nommé directement par le chose parcellée ne se fait est qu'elle a été

mandat de député avec d'Etat. — Je crois que ces conseillers doivent prendre parti à tous les débats.

Les députés dans l'expression de leurs d'Etat, de leur côté, lorsque le Conseil d'Etat a souvent contre le gré d'un et, qui prend ensuite l'impression d'être jugé au plus des cantons sans l'incompatibilité en que

tre des conseillers d'Etat des Chambres fédérales, affaires fédérales prennent beaucoup de temps; mais la situation spéciale à faible distance qui sépare qui permet aux députés d'ajuster des affaires cantonales des Chambres.

Il sont limité à deux conseillers d'Etat pouvant être très curieux : le canton

Conseil d'Etat de cinq voient que trois d'entre eux aux Chambres. Cet

gouvernement qui, à un se trouver hors du canton, n'a pas heureux. Je considère que l'Etat doit, même pendant, pouvoir siéger et prendre. Si ce principe était avancé à Berne — c'est le deux conseillers d'Etat, et légalement tenir séances désirables, nécessairement soit déclaré nécessaire des chambres fédérales.

discussion judiciaire et à l'honneur de diverses reprises dans cette discussion judiciaire doit être nécessité ; mais elle ne peut vision de la constitution, actuelle, presque tout ce nous figure dans la constitution première chose à faire. Le système judiciaire, c'est de l'Etat. Comme directeur de la avec plaisir la proposition

en venus, je vous demande des constitutions de Neuchâtel, où la constitution tout ce qui concerne bureaux, leur nombre et réglé par la loi, et nous ce moment-là, nous nous de la loi régissant toute l'ordre et tout après, un projet de procédure civile.

positions écrites qui figurent le développement de tress ont avancé pour les mandes nouvelles : le républicain, la proportionnelle, quelques mots de ces trois d'abord. Les motions referendum législatif, et seul referendum doit être constitution, je suis d'accord que sens, le référendum se justifie, et encore, à nombre de signatures soit

cier, qui existe dans un dossiers, s'est révélé connu empêcher tout progrès l'Etat des moyens financiers. Ainsi, dans un grand centre, depuis que le résultat, il est impossible de passer un impôt quel que ce soit plus com

plus admettre le référendum une source de frais de certains dans les Grand Conseil, importants qui agitent l'intérêt majeur du peuple. C'est pour la son avis, une demande appuyée d'un nombre. Dans les cantons suivants, 6000. Nous pourrions être 5000, qui est celui du notre.

évidemment aussi également. L'initiative populaire de Neuchâtel, est le Grand Conseil l'adoption, ou l'abrogation

d'une loi ou d'un décret. Cette définition suffit assez ce qu'est l'initiative : je me crois des fois pouvoir être dispensé de donner de plus amples détails.

Ici aussi, d'ailleurs, pour parler aux abus, il faut admettre un nombre de signatures un peu considérable : à l'instar de ce qui se fait dans les autres cantons, nous devrions adopter le même chiffre que pour le référendum, soit 5000 signatures.

La proportionnelle ! C'est une question brûlante et délicate, qui a souvent agité les parlementaires suisses et qui, aujourd'hui encore, est pendante devant les Chambres fédérales. L'attitude du canton de Fribourg dans ce domaine a varié. Après avoir donné une majorité considérable en faveur de ce système, Fribourg s'est prononcé, dans la dernière votation fédérale, à une très forte majorité contre la proportionnelle. Qu'en sera-t-il demain, quand la question sera soumise au peuple suisse ? Je ne voudrais pas faire de pronostic ; mais je ne suis pas sûr que les électeurs fribourgeois se rangent en aussi grand nombre dans le camp des majoritaires.

Le système proportionnel semble faire du chemin. Vous avez vu que, à la fin de 1916, le grand canton de Zurich, qui, jusqu'alors, n'y était formellement opposé, s'y est rallié par 48 000 voix contre 41 000.

Aux assises du parti radical suisse, qui viennent de se tenir à Berne, M. Schenker, conseiller d'Etat, l'une des voix les plus autorisées de son canton, a fait la proposition de donner les mains au système nouveau, et l'assemblée, sans voter définitivement sur le principe, a laissé l'impression qu'elle inclinait plutôt vers les proportionnalistes.

On nous dit que la proportionnelle a des chances d'être admise sur le terrain fédéral. Si le fait se produisit, si, d'autre part, les grands cantons l'acceptent, je me demande si nous pourrons y résister longtemps encore.

Au renouvellement du Grand Conseil, en 1916, on a essayé, dans le canton de Fribourg, du système des concessions. En soi, ce système est un peu bâclé, et des événements récents ont démontré qu'il n'était pas toujours facile à appliquer.

Qu'il en soit, je considère que la question de la proportionnelle, qui a été formellement soulevée par l'un des motionnaires, devra être examinée par le Conseil d'Etat, en même temps que les autres réformes proposées. C'est une question qui, à mon sens, relève de la constitution et non point de la loi.

L'adoption de ce mode électoral approuverait à l'ensemble de notre vie publique une modification si profonde qu'elle ne peut être décidée que par une voie constitutionnelle. C'est là une question de principe politique. Les cantons qui votent da-R., l'ont introduite dans leur constitution. Nous devons faire de même. Du reste, l'article 40 de la constitution actuelle prévoit que, en cas de vacance d'un siège au Grand Conseil, il y est rappourvu dans le terme de deux mois. Or, avec le système proportionnel, cet article est inapplicable, puisque, en cas de vacance, c'est un supplément qui avance le devient député sans élection nouvelle. Il y aurait donc obligation matérielle de modifier cet article. C'est ce qu'a très bien relevé le président du Conseil d'Etat de 1916, M. Törsche, lors de la discussion de la motion. Le MM. Berthold et consorts, tendant à l'introduction du système proportionnel pour les élections au Grand Conseil. J'ajoute que cette motion a été renvoyée au Conseil d'Etat et, que, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas présenté son rapport. La guerre et l'intérêt qu'il y a pour le canton d'attendre que soit fixé le sort de la proportionnelle fédérale sont les causes de ce retard ; mais j'estime que le Conseil d'Etat doit exprimer sur la proportionnelle dans la réponse qu'il fera à sa motion actuelle, et, par le fait même, il aura répondu aussi à la motion déposée par le parti libéral radical en 1913.

En résumé, je vous demande, au nom du Conseil d'Etat, de prendre la motion en considération et de nous la renvoyer pour préavis.

Les considérations que j'ai émises sur la motion sont, je le répète, toutes personnelles et ne doivent pas être du Conseil d'Etat, qui entend résérer son opinion.

Dans des questions de l'importance de celles qui viennent d'être discutées, il ne faut pas oublier que du bien du peuple et rechercher le progrès. Si les modifications proposées doivent servir ce résultat, eh bien nous marcherons d'avant avec courage et confiance.

M. Montenach se demande si le moment est bien favorable pour tenter de réviser la Constitution. Cette question devrait être débattue à une époque normale. En principe, cependant, l'orateur se déclare partisan d'une révision. Il n'y a pas lieu de regretter, selon lui, que le canton de Fribourg n'ait pas été le premier dans la voie de l'extension des droits populaires ; nous pourrons profiter des expériences faites.

Les conseillers d'Etat, élus par le peuple, n'auront pas moins d'influence sur le Grand Conseil que s'ils étaient nommés par l'Assemblée législative.

Quant aux députés aux Chambres, on peut bien admettre que deux membres du Conseil d'Etat fassent partie du Conseil national et qu'un troisième soit conseiller aux Etats.

M. Montenach recommande la révision de l'organisation judiciaire, et l'introduction de la proportionnelle. Mais il estime qu'il faut laisser au Conseil d'Etat le temps de bien étudier la question et ne pas lui fixer de délai pour la présentation de son projet.

Le Grand Conseil décide la prise en considération de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat, pour étude et rapport.

Séance de clôture du 28 novembre

Le Grand Conseil a liquidé, hier matin, la plupart des tractanda restant à l'ordre du jour : rapport du Tribunal cantonal, motion sur la pêche, achat de fructeurs mécaniques, demandes

des en-gaçages, prêt à la commune de Dirlaret, etc.

Puis le président a déclaré la session close.

Pour la nouvelle église Saint-Pierre à Fribourg

La lettre suivante a été adressée à un grand nombre de paroissiens de Saint-Pierre :

Désirons de développer la vie paroissiale dans le Rectocat de Saint-Pierre et d'attirer l'attention de tous les catholiques qui y sont domiciliés sur le projet de construction de la nouvelle église, que nous désirons ardemment voir s'édifier enfin, notre choeur mixte a décidé l'organisation d'un grand concert au profit du fonds de l'église. Le programme, d'une tenue irréprochable et qui demande une grande masse vocale, a été arrêté : un orchestre sera, pour les amateurs de haute musique, un véritable régal. Il ne comprend que des œuvres inconnues à Fribourg et signées des plus grands maîtres anciens et modernes.

Depuis vingt-huit ans que la paroisse de Saint-Pierre est canoniquement érigée, nous sommes encore sans église. C'est que les catholiques, généralement sans fortune, des villes mixtes ont pu réaliser, grâce à leur dévouement et à leur énergie, pourquoi la catholique ville de Fribourg ne le pourrait-elle pas ? Les églises catholiques se multiplient dans la plupart des villes de la Diaspora, grâce à une vie paroissiale intense. Que chaque paroissien du Rectocat de Saint-Pierre prenne donc à cœur le but que nous poursuivons et contribue ainsi à hâter la construction de l'église et à embellir notre ville de Fribourg d'un monument digne d'elle dans les quartiers nouveaux qui en sont complètement déshérités.

Nous nous dis que la proportionnelle a des chances d'être admise sur le terrain fédéral. Si le fait se produisit, si, d'autre part, les grands cantons l'acceptent, je me demande si nous pourrons y résister longtemps encore.

Au renouvellement du Grand Conseil, en 1916, on a essayé, dans le canton de Fribourg, du système des concessions. En soi, ce système est un peu bâclé, et des événements récents ont démontré qu'il n'était pas toujours facile à appliquer.

Qu'il en soit, je considère que la question de la proportionnelle, qui a été formellement soulevée par l'un des motionnaires, devra être examinée par le Conseil d'Etat, en même temps que les autres réformes proposées. C'est une question qui, à mon sens, relève de la constitution et non point de la loi.

L'adoption de ce mode électoral approuverait à l'ensemble de notre vie publique une modification si profonde qu'elle ne peut être décidée que par une voie constitutionnelle. C'est là une question de principe politique. Les cantons qui votent da-R., l'ont introduite dans leur constitution. Nous devons faire de même. Du reste, l'article 40 de la constitution actuelle prévoit que, en cas de vacance d'un siège au Grand Conseil, il y est rappourvu dans le terme de deux mois. Or, avec le système proportionnel, cet article est inapplicable, puisque, en cas de vacance, c'est un supplément qui avance le devient député sans élection nouvelle. Il y aurait donc obligation matérielle de modifier cet article. C'est ce qu'a très bien relevé le président du Conseil d'Etat de 1916, M. Törsche, lors de la discussion de la motion. Le MM. Berthold et consorts, tendant à l'introduction du système proportionnel pour les élections au Grand Conseil. J'ajoute que cette motion a été renvoyée au Conseil d'Etat et, que, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas présenté son rapport. La guerre et l'intérêt qu'il y a pour le canton d'attendre que soit fixé le sort de la proportionnelle fédérale sont les causes de ce retard ; mais j'estime que le Conseil d'Etat doit exprimer sur la proportionnelle dans la réponse qu'il fera à sa motion actuelle, et, par le fait même, il aura répondu aussi à la motion déposée par le parti libéral radical en 1913.

Toutes les dames et jeunes filles qui, jusqu'à présent, ont donné avec dévouement leur travail et leur temps à cette œuvre sont priées de bien vouloir continuer à s'y intéresser.

Ouvrir pour les soldats fribourgeois nécessiteux

Le Comité de l'Ouvroir des soldats fribourgeois nous communique :

Pour répondre aux nombreuses demandes faites par nos soldats nécessiteux, l'Ouvroir prévoit que, en cas de vacance d'un siège au Grand Conseil, il y est rappourvu dans le terme de deux mois. Or, avec le système proportionnel, cet article est inapplicable, puisque, en cas de vacance, c'est un supplément qui avance le devient député sans élection nouvelle. Il y aurait donc obligation matérielle de modifier cet article. C'est ce qu'a très bien relevé le président du Conseil d'Etat de 1916, M. Törsche, lors de la discussion de la motion. Le MM. Berthold et consorts, tendant à l'introduction du système proportionnel pour les élections au Grand Conseil. J'ajoute que cette motion a été renvoyée au Conseil d'Etat et, que, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas présenté son rapport. La guerre et l'intérêt qu'il y a pour le canton d'attendre que soit fixé le sort de la proportionnelle fédérale sont les causes de ce retard ; mais j'estime que le Conseil d'Etat doit exprimer sur la proportionnelle dans la réponse qu'il fera à sa motion actuelle, et, par le fait même, il aura répondu aussi à la motion déposée par le parti libéral radical en 1913.

Toutes les dames et jeunes filles qui, jusqu'à présent, ont donné avec dévouement leur travail et leur temps à cette œuvre sont priées de bien vouloir continuer à s'y intéresser.

Société de chant de Fribourg

Sous l'active présidence de M. Ernest Machuel et la direction si dévouée de M. le professeur Bovet, la Société de chant de la ville de Fribourg ne chôme pas. Elle a renoncé, en raison de la crise, cette année-ci, à son traditionnel banquet de la Sainte-Cécile, et on ne saurait l'en blâmer.

Soucieuse néanmoins de conserver et de renforcer encore les liens de cordialité qui unissent tous les membres entre eux, la société a voulu maintenir sa soirée habuette, qui suit le concert de l'Orphelinat. Ce concert et cette soirée auront lieu le dimanche 23 décembre.

De plus, une soirée récréative, spécialement musicale, d'un caractère nouveau et avec un programme particulièrement soigné sera organisée à l'occasion du carnaval. Outre cela, un grand concert avec orchestre sera donné aussi-tôt après Pâques.

La Société de chant ne compte pas, comme on voit, s'endormir sur ses lauriers. Il faut que savoir gré de son zèle et l'encourager.

Vente de charité du 9 décembre

Parmi les nombreuses attractions qui sollicitent la générosité fribourgeoise, le 9 décembre, au profit de l'Œuvre d'assistance, figurera un banc tout d'actualité : le comptoir des fruits et légumes.

A cet effet, un appel chaleureux est adressé à toutes les personnes qui ont le bonheur de posséder quelques produits de notre sol fribourgeois : choux, pommes de terre, oignons, salades, pommes et poires, etc. etc. Le moindre don sera reçu avec la plus profonde reconnaissance. Les fruits et légumes peuvent être adressés jusqu'au 7 décembre à M^e A. Clément, clinique, Pérrolles ; à M^e Comte-Trincano, Villa Maria, Gampach, ou, sur demande, ils seront pris au domicile des généreux donneurs.

Conférences agricoles

Dimanche 2 décembre, après les vêpres, au buffet de la gare de Grolley, conférence de M. Techtermann, ingénieur agricole, sur les drainages.

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, au Cercle paroissial d'Attalens, conférence de M. Collard, chef de service du Département de l'agriculture, sur l'élevage du bétail.

Institut des Hautes Études

Vendredi, 30 novembre, à 4 h. ½, conférence du R.P. de Langen-Wendels : 'Où est le bonheur ?'

À 5 h. ¼, conférence de M. Chérel : L'hôtel de Rambouillet.

* Fumez les Cigares Frossard & Pro Patria

Pour la kermesse

Annoncée il y a huit jours seulement, la kermesse en faveur de l'Office central d'assistance, c'est-à-dire de nos pauvres, est déjà presque à notre porte. Parmi les attractions qu'elle offrira, il y aura, cela va sans dire, la traditionnelle tombola; ainsi que le lotto, si goûte des Fribourgeois. D'ordinaire, des quêtes passent de maison en maison pour solliciter des lots pour les comptoirs. Mais, cette année-ci, le Comité d'initiative de la fête veut essayer de se contenter d'adresser un appel au public charitable, afin d'obtenir que ces lots qui soient envoyés. Toute offrande sera la bienvenue ; le commerçant la choisira sur les rayons de son magasin ; la magasiner aura peut-être dans ses tiroirs quelque objet dont elle pourra disposer : la jeune femme et la jeune fille, qui ont du goût et des doigts habiles confectionneront rapidement quelques gracieux ouvrages. Les dames organisatrices de la kermesse sauront tirer parti de tout. Que chacun a besoin de bois, de lait, de pain : les petits enfants manquent de chaussures et de vêtements. C'est en toutes ces choses de première nécessité que se convertira pour le pauvre, au lendemain de la kermesse, toute offrande charitable qui aura été faite. Et Dieu rendra chaque aumône en bénédiction.

Préparez donc vos lots, et venez faire partie de la kermesse, pour inviter à la kermesse, toute offrande charitable qui aura été faite. Et Dieu rendra chaque aumône en bénédiction.

Service solennel à Milan.

Milan, 29 novembre. (Stejori.) — Un service religieux solennel a eu lieu à la basilique de Saint-Ambroise, pour invoquer la victoire.

Y assistaient de nombreuses autorités, dont le général commandant de corps d'armée, de nombreux officiers supérieurs, le préfet, des sénateurs et députés, le commandement français au complet, une foule énorme et des militaires de toutes les armes.

Le cardinal Ferrari a prononcé un discours patiemment normal. Les communiqués français, de leur côté, ne signaient que des luttes d'artillerie ou des actions secondaires.

Sur le front occidental

Commentaire Havas.

Paris, 29 novembre. (Havas.) — Les Allemands, considérablement renforcés, continuent à défendre Cambrai avec opiniâtreté. Les combats qui se poursuivent avec une violence extrême, à l'ouest de la ville, dans le secteur de Fontaine-Bouy-Méry, passent par des alternatives diverses, de sorte qu'il est impossible actuellement d'en fixer l'issue. L'essentiel à retenir, c'est que, si nos alliés britanniques n'avancent plus que lentement, après les coups de surprise des 20 et 22 novembre, en tout cas,

QUI POURRAIT OCCUPER
interné français
ex agent d'assurances, connaissant
parfaitement le commerce
des matériaux de construction?
Adresser offres sous chiffres
P 24188 C à Publicitas S. A.,
La Chaux-de-Fonds.

Budians en droit demande
bonne pension complète

dans une famille privée, de la
langue française. De préférence
chez un professeur, ou bien où
il y a déjà un étud. en droit avec
lequel il pourra se préparer aux
examens. Prix 130-140 fr.
Écrire en détail sous P 6110 F
à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune homme expérimenté
désire place de
valet-cuisinier
de préférence chez personnes
seules. 60-65
S'adresser à Publicitas S. A.,
Buchs sous P 2173 B.

On demande pour tout de
suite:

UNE JEUNE FILLE
de bonne famille, pour aider
dans un ménage soigné sans
enfant. Bon traitements et bon
salaire. Vie de famille.
S'adresser à M. Labourey,
fabrique de balançiers, Rive-
gauche, 23, Chaux-de-Fonds.

On demande à louer, pour
une industrie propre, un

atelier bien éclairé
ayant place pour 15 personnes
environ. 100-110
Adresser offres avec détails et
prix sous P 6 43 F à Publicitas
S. A., Fribourg.

Pour les fêtes
GRAND CHOIX
EN cadeaux utiles :

Etagères.
Travailleuses.
Tables à ouvrages.
Tables fantaisie.
Jardinières.
Selleteries.
Chaufferettes.
Coins de feu.
Glaces. Tableaux.
Meubles pour vestibiles.
Chaises d'enfants.
Tables pour malades.
Luges.
Couvertures laine.
Edredons.
Duvets et coussins.
Tapis, etc., etc.
Se recommande,

F. BOPP, ameublements
rus de tir 8, Fribourg

Les collectionneurs de
TIMBRES - POSTE
sont invités d'envoyer leur adresse
au Comptoir Philatélique
de Renens-Gare, qui leur fer-
raient en tout cas à des prix
incroyables à ce jour.

Grand choix de timbres pour
revendeurs

gross, mi-gros
Compte de chèques, II, 11-31.

FOURRURES
sont fabriquées, réparées, trans-
formées par l'**ATELIER DE**
FOURRURES, BROC (Fribourg). Travail rapidement fait.

Toute personne du dehors
qui nous demandera un choix
de marchandises recevra
franco, par retour du cour-
rier, un superbe envoi.

Grosch & Greiff S.A.

Aujourd'hui jeudi 29 novembre

commencera notre

Grande LIQUIDATION partielle

Jamais comme cette année notre „Liquidation partielle“ n'a offert
des avantages aussi importants et surprenants de bon marché.

A profiter
tout de suite

Nous soldons

au prix de

3.90

Aux prix extraordinaires
4.90 & 5.90

nous vendons au prix de soldes de très belles BLOUSES pour dames
et jeunes filles. Grand choix en flanelle et tennis coton. Tissu
qualité supérieure. Blouses pratiques.

A saisir !

Les plus belles occasions en BLOUSES de soie, blanches et
couleurs fines, soit : en crêpe de Chine, tricotine soie, pongé, satin,
valant jusqu'à 30 fr..
seront vendues aux prix de

9.90 & 14.90

Incroyable
Nous liquidons aux prix de
28.50 & 38.50
DES
Costumes tailleur
en lainage marine et noir.
Jaquette doublée de soie

A saisir tout de suite
Manteaux d'hiver
en couleurs, marine et noir, très
belle coupe.
A très bas prix :
38.50 & 44.50

Au rayon de Modes, Rabais extraordinaire !
Tous les CHAPEAUX GARNIS et CANOTIERS
seront soldés à des prix surprenants de BON MARCHÉ

Unique
occasion à profiter !

CHAPEAUX en solde
formes velours noir

Avant 9.90
Maintenant 3.90

BEAU CHOIX
Formes de velours noir
article soigné, velours soie, seront
liquidées à des

PRIX DÉRISOIRES

Aperçu de quelques prix :
Avant 9.75
Maint. 5.90

Avant 21.50
Maint. 12.90

Formes de feutre
EN TOUS GENRES

soit : formes souples, façon amé-
ricaine, etc., sont mis en vente
aux prix réduits de

2.90 à 9.90

Toutes nos marchandises en liquidation sont exposées
sur des comptoirs spéciaux et VOIR NOS VITRINES

Fribourg, Suisse

RÉDACT

ADMINISTRAT

EUREAU DES 80

Imprimerie

avenue de Pérolles

ABONNEME

1 an 2 mois

1. 150 4 —

2. 1 — 2 —

Tous les bureaux de poste
permettent le paiement de l'abonnement

une partie de 10 oct.

Compte à chaque pa

—

—

Nou

Combats

descence d

Les pour

L'activité de l'artillerie
front français et belge, n'est
est d'Ypres, à l'est d'Arras
qui a subi un bombardement
Saint-Quentin, en Champagne,
et en Alsace.

Hier, une attaque anglaise
à l'ouest de Cambrai. L'armée
l'attaque, la représente, co

Les Anglais disent qu'ils
leur ligne.

—

Depuis le temps que
devant le Piave et que l'
ennemi renforce ses positions,
l'heure du combat sera bientôt

de la part des Austro-Hongrois.
soir déjà, Les Italiens
se fortifient derrière le Piave,
cela ne leur servira guère
que venait à succomber

franchir la barrière des
Piave et la Brenta, ou
qui tiennent le plateau
et se trouvent rejoints.

Mais le risque décroît à
toute se prolonge, et les
jours plus ardues pour
lors, on en est à se demander
qu'ils tiennent suspendus
une faute et s'ils ne préparent de nouveaux pl

—

L'Italie du Nord est en
proximité du front
Lombardie et le Piemont.
les regards et les coeur

tout, les églises se remettent
éveillées, qui ont ordonnances
et des cérémonies particulières.
En mainte ville, par exemple, on a vu les

militaires intervenir dans
croisade de prières. « C

l'Italie officielle avec l'I-

Momento de Turin, est
fortant. Les autorités ou
du peuple italien est
gérie et que ce serait utile
tenir à l'écart. » Le Mo

temps ordinaire, le g

fasse semblant d'ignorer
conviction, du moins pa

—

La proposition d'armistice
lenko, généralissime de
accueilli à Berlin.

Dans un ordre du jo

marine, Krilenski ann

tion auprès de l'armée
de Riga, composée d'u

d'un médecin et
revenue avec la répons

mandant en chef allema

commencer des négocia

tous les fronts ».

Sans se préoccuper de
pour les autres fronts,
de cesser le feu sur toute la
Russie. En même temps,
plénipotentiaires allema

contrôler dimanche.

On verra, plus loin, le
emand, au Reichstag,
au sujet de la proposition
a pas de doute que Berlin
car l'Allemagne, en s

Russie, pourra disposer

de la guerre, des fo

bilisées sur le front rus

L'offre russe vient de
que Guillaume II puisse
établir aux yeux du peuple
s'il fallait faire de nombreux
continuer la guerre, i

sacrifices que parce qu'il

par des adversaires qui

pourparlers au sujet de

—

Hier, s'est réuni à

impérial. Le nouveau